



HAL
open science

Le port antique de l'agglomération des Mureaux (Yvelines)

Jean-Michel Morin

► **To cite this version:**

Jean-Michel Morin. Le port antique de l'agglomération des Mureaux (Yvelines). *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2020, Les ports romains dans les Trois Gaules. Entre Atlantique et eaux intérieures, 77 (1), pp.347-358. 10.4000/gallia.5648 . hal-03172987

HAL Id: hal-03172987

<https://hal.science/hal-03172987>

Submitted on 18 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Le port antique de l'agglomération des Mureaux (Yvelines)

Jean-Michel MORIN*

Mots-clés. Quai, agglomération secondaire, caisson, terrasse portuaire, berge, Haut-Empire, Seine.

Résumé. Un habitat groupé, implanté dès La Tène C1 à un carrefour entre une voie terrestre reliant Orléans (Loiret) à Beauvais (Oise) et la Seine, sur une île frontalière des Carnutes, est à l'origine du développement en rive sud de l'agglomération antique des Mureaux et de son port. Les premiers indices d'un port aménagé sur une autre île, entre un bras actif et un bras mort, datent du début du 1^{er} s. apr. J.-C. sur l'emplacement d'un quartier

d'habitation. Au milieu du 1^{er} s., le port est édifié par une série de terrasses établies côte à côte et maintenues par des murs de pierres sèches associant quais et bassin. L'ensemble couvre toute l'île de part et d'autre de l'axe principal nord-sud de l'agglomération et de son pont. Sur le bras mort, des maçonneries constituent des appontements. L'abandon débute à la fin du 1^{er} s. et s'achève au milieu du 2^e s., après le comblement de ce bras. Il semble participer d'une rétraction de toute une partie de l'agglomération et les berges ne seront réoccupées progressivement qu'à partir du 5^e s. apr. J.-C.

The ancient port of the city of Les Mureaux (Yvelines)

Keywords. Quays, small town, portuary terrace, riverbank, Early Empire, Seine river.

Abstract. The origins of the small ancient town of Les Mureaux and its port lie in a grouped settlement established during the La Tène C1 period on a boundary island of the territory of the Carnutes at the crossroads of the Seine river and an overland route connecting Orléans (Loire) to Beauvais (Oise). The earliest traces of a river port established on a second island, located between a dead arm of the river and an active channel, are dated to the beginning of the 1st c. AD on the site of a former residential area. In the mid-

1st c. AD the port was developed to include a series of adjoining terraces maintained by drystone retaining walls, along with quays and basins. This development covered the entire island on either side of the *cardo maximus* of the city and its bridge. Mooring places are indicated by masonry pilings in the dried-up streambed. The site was gradually abandoned from the end of the 1st c. AD on and definitely in the mid-2nd c. AD when the dead arm of the river was backfilled. The abandonment of the port seems to be part of a general decline of the small town. The river banks were only gradually occupied again from the 5th c. AD onwards.

Initiée en 1982 et 1983 par Pierre-Jean Trombetta, alors archéologue départemental des Yvelines, et poursuivie entre 1985 et 1989 par Yvan Barat et Jean-Michel Morin¹, une série de sondages et de fouilles de sauvetage aux Mureaux et sur l'île

Belle à Meulan-en-Yvelines (Yvelines) a permis d'étudier, sur des surfaces limitées, le port du Haut-Empire et un faubourg artisanal associé à une agglomération secondaire d'origine laténienne (fig. 1). Le cœur du bourg antique reste quant à lui surtout connu aujourd'hui par des découvertes anciennes (thermes monumentaux, bas-relief, dépôt de vaisselle de bronze de la fin du 1^{er} s. ou du 3^e s., dépôts monétaires du 3^e s., sarcophage du 4^e s...). Depuis 1980, une quinzaine de surveillances de travaux et d'opérations de diagnostic archéologique a permis de mieux délimiter son emprise.

1. Cette publication rend hommage aux travaux menés par Yvan Barat (service archéologique départemental des Yvelines, chercheur associé à l'UMR 7041 ArScAn), dont le décès en 2013 a laissé inachevées les monographies de cet ensemble portuaire antique et du *portus* carolingien des Mureaux. Les plans qui suivent prennent ses travaux et ses relevés en ligne de compte.

* Service départemental de l'archéologie préventive du Loiret, UMR 7041 ArScAn (équipe GAMA), université Paris-Nanterre, 21 allée de l'université, F-92023 Nanterre Cedex. Courriel : jean-michel.morin@loiret.fr



Fig. 1 – Les Mureaux (Yvelines). Fouille d'un quai romain sur les bords de la Seine en juillet 1987 (Tiresias : base de données de la section d'archéologie de l'université de Lausanne ; carte postale J.-L. Laze, collection C. Cramatte).

TOPOGRAPHIE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

C'est à La Tène C que le noyau primitif de l'agglomération protohistorique est implanté sur l'une des petites îles de la Seine dans la partie aval d'un méandre (fig. 2). Face à elle, en rive droite, sur la partie concave du méandre, deux collines aux flancs relativement abrupts marquent la limite du plateau du Vexin français. Elles sont séparées par une plaine marécageuse qui ne sera aménagée qu'au ^x^e s. Celle-ci est traversée par deux petits affluents de la Seine, la Montcient et l'Aubette. Sur la partie convexe du méandre, en rive gauche, les colluvions pleistocènes ont recouvert les terrasses alluviales et les éventuels paléochenaux constituant une plaine, traversée par un autre petit affluent au cours perpendiculaire au fleuve, le ru d'Orgeval. Cette configuration a contribué à la formation d'un chapelet d'îles et de hauts-fonds dans le lit mineur de la Seine. Ces derniers constituent un passage à gué reliant les deux rives à l'actuelle île Belle où se développe l'habitat laténien. Il était indiqué encore comme praticable 6 mois par an au ^{xviii}^e s. (Mémoire 1747).

La Seine délimite ici la frontière entre les Vélocasses au nord et les Carnutes au sud puis, au Moyen Âge, les évêchés de Rouen (Seine-Maritime) et de Chartres (Eure-et-Loir). L'agglomération secondaire antique, qui couvre une superficie évaluée entre 10 et 15 ha, s'étend sur la rive gauche carnute ; le pôle insulaire protohistorique n'en constitue plus qu'un faubourg, tandis qu'un port est aménagé au ⁱ^{er} s. apr. J.-C. sur une seconde île intermédiaire. L'agglomération protohistorique, puis antique, est ainsi placée en situation de carrefour de grand commerce entre l'axe est-ouest formé par le fleuve, doublé

durant l'Antiquité par une route terrestre, et une voie nord-sud reliant notamment Orléans (Loiret) à Beauvais (Oise). Elle prend le nom de chaussée Brunehaut à l'époque médiévale et constitue à l'époque romaine l'axe principal nord-sud de la ville (fig. 2).

La topographie actuelle a été fortement modifiée par rapport à celle contemporaine des occupations laténienne et antique. L'île Belle, longue de près de 5 km, a été créée au début du ^{xviii}^e s. par l'abbé Bignon, précepteur de Louis XV, en réunissant, pour y édifier son château, les îles et îlots compris entre l'île et le prieuré Saint-Cosme (en amont) et l'île de Juziers (en aval). L'occupation laténienne puis le faubourg artisanal antique occupent cette ancienne île Saint-Cosme. Les sondages archéologiques permettent de localiser ses berges laténiennes et antiques nord (fig. 3, zone 16) et sud-ouest (fig. 3, entre les zones 8-10 et 11-13) et de restituer ainsi une île d'environ 1,70 à 3 ha pendant l'Antiquité.

Faisant face à l'ancienne île Saint-Cosme, au sud, une autre île a été identifiée par les opérations archéologiques. Le port romain a été édifié sur celle-ci et sa berge nord correspond globalement à celle de la rive gauche actuelle de la Seine (Les Mureaux, 1 rue des Gros-Murs – parc de l'Oseraie). Plusieurs sondages et diagnostics archéologiques, et la surveillance du curage d'une mare, ont permis de délimiter ses extrémités amont et sud, et d'aborder le faciès de comblement du paléochenal holocène qui en faisait alors une île (Barat, Morin 1986 ; Barat *et al.* 1987 ; Durand 2010). Sa partie orientale, indiquée comme « pré de la Motte » sur le plan d'intendance paroissial de 1783 (Dubray), est encore relativement marquée dans le modèle numérique de terrain de la bd-alti de l'IGN, le toponyme « motte » correspondant à l'île fossile. Des observations effectuées en 1987, lors du réaménagement des berges par la navigation fluviale et

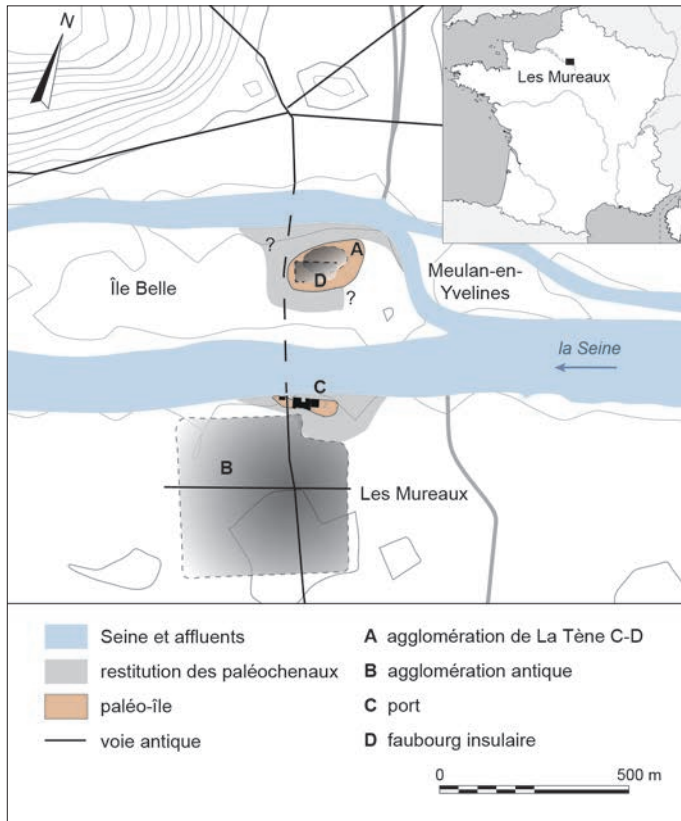


Fig. 2 – Topographie d'ensemble de l'agglomération antique et proto-historique des Mureaux (DAO : J.-M. Morin, Service départemental de l'archéologie préventive du Loiret).

l'analyse du modèle numérique de terrain (MNT), permettent de restituer le débouché du paléochenal à l'extrémité ouest du port antique, pour une longueur de l'île comprise entre 160 et 200 m et une largeur de 50 à 60 m, soit entre 0,80 et 1,20 ha. Selon les stratigraphies des sondages effectués dans sa partie orientale, ce bras mort semble déjà en cours d'envasement au I^{er} s. apr. J.-C. Son remblaiement anthropique massif dans la première moitié du II^e s. vient achever le comblement et accompagne l'abandon du complexe portuaire (fig. 2 et 4).

UNE OCCUPATION LATÉNIENNE LIÉE AU FLEUVE

Bien que la surface totale étudiée de l'occupation laténienne et antique de l'île Belle (anciennement Saint-Cosme) soit très faible – environ 300 m², la répartition des 18 sondages et fouilles réalisés entre 1983 et 1987 –, la stratification de plus de 3 m d'épaisseur et le très bon état de conservation des vestiges permettent de caractériser l'évolution du site. Il s'étendrait à La Tène C et D sur au moins un tiers de l'île, soit 0,50 ha (fig. 3, zones 1, 2, 6, 17 et 18). Cet habitat groupé est caractérisé par des bâtiments d'habitation sur poteaux puis sur solins, régulièrement reconstruits et ce généralement sans grand changement de plan, pour autant que l'exiguïté des ouvertures de fouilles permette de l'observer. Ces maisons au sol de terre battue ou d'argile sont dotées de foyers soignés : leur sole, parfois coffrée, recouvre un

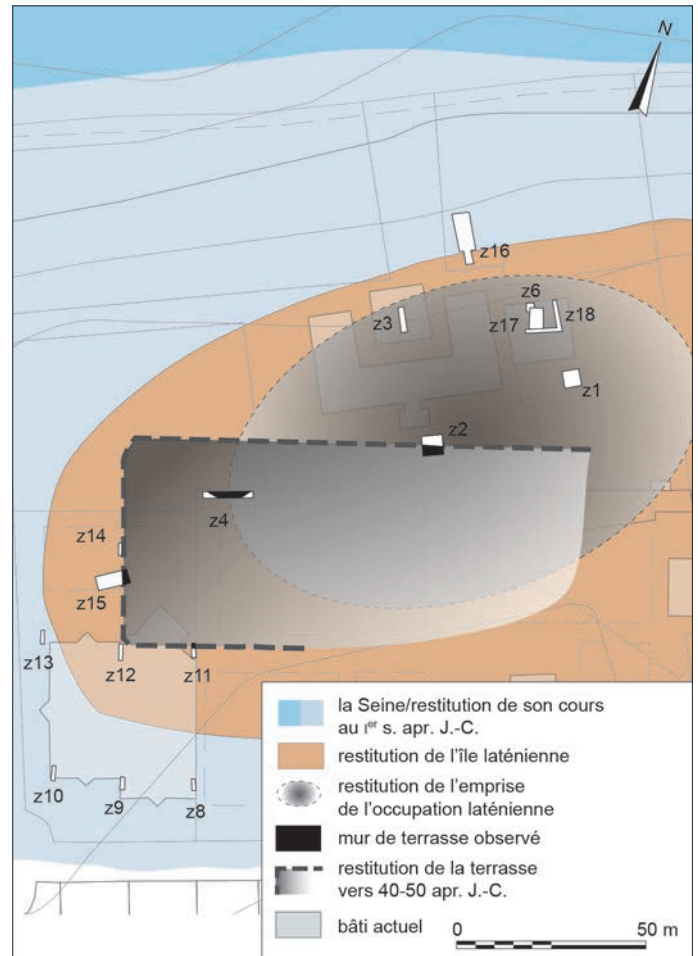


Fig. 3 – Localisation des zones de fouille des Mureaux et des sondages implantés sur l'île Belle entre 1983 et 1987 ; restitution de l'emprise de l'île Saint-Cosme, des occupations laténiennes et du faubourg antique (DAO : J.-M. Morin).

radier de céramiques cassées sur place à l'exemple de celles des sites méridionaux comme Martigues et Entremont (Bouches-du-Rhône) ou Nages (Gard) (Py *et al.* 1978 ; Gauthier 1986 ; Chausserie-Laprée 2005). Sont attestées sur l'île des activités potière (avec trois fours mis au jour en zone 17), métallurgiques (par le grand nombre de scories retrouvées), et de pêche. Cette dernière activité est bien représentée dès La Tène C-D1 par la présence d'aiguilles, d'alènes et de poinçons en os, et surtout de nombreux restes d'écaillés et de nageoires de poissons. La quasi-absence de leurs vertèbres et mâchoires témoigne d'un écaillage avant conservation et d'une vente de poisson séché ou fumé. De la céramique campanienne A et B, et plus de 80 amphores italiennes (nombre minimum d'individus : NMI) des II^e et I^{er} s. av. J.-C., quantité à rapporter aux petites emprises fouillées, témoignent à la fois du commerce à longue distance et de la consommation du vin sur le site (Barat, Morin 1987 ; Barat *et al.* 1990 ; Barat 2007a ; 2007b ; Barat, Laubenheimer 2013).

Durant La Tène D2, au moins cinq crues majeures ennoient tout ou partie de cette île. Leurs dépôts alluvionnaires, étudiés plus particulièrement dans les zones 1, 2, 6, 17 et 18, vont exhausser de près de 1,50 m le niveau du sol. Après chaque crue, l'occupation se maintient sur l'île, mais avec, semble-t-il, une plus grande variabilité dans la répartition des espaces construits ou

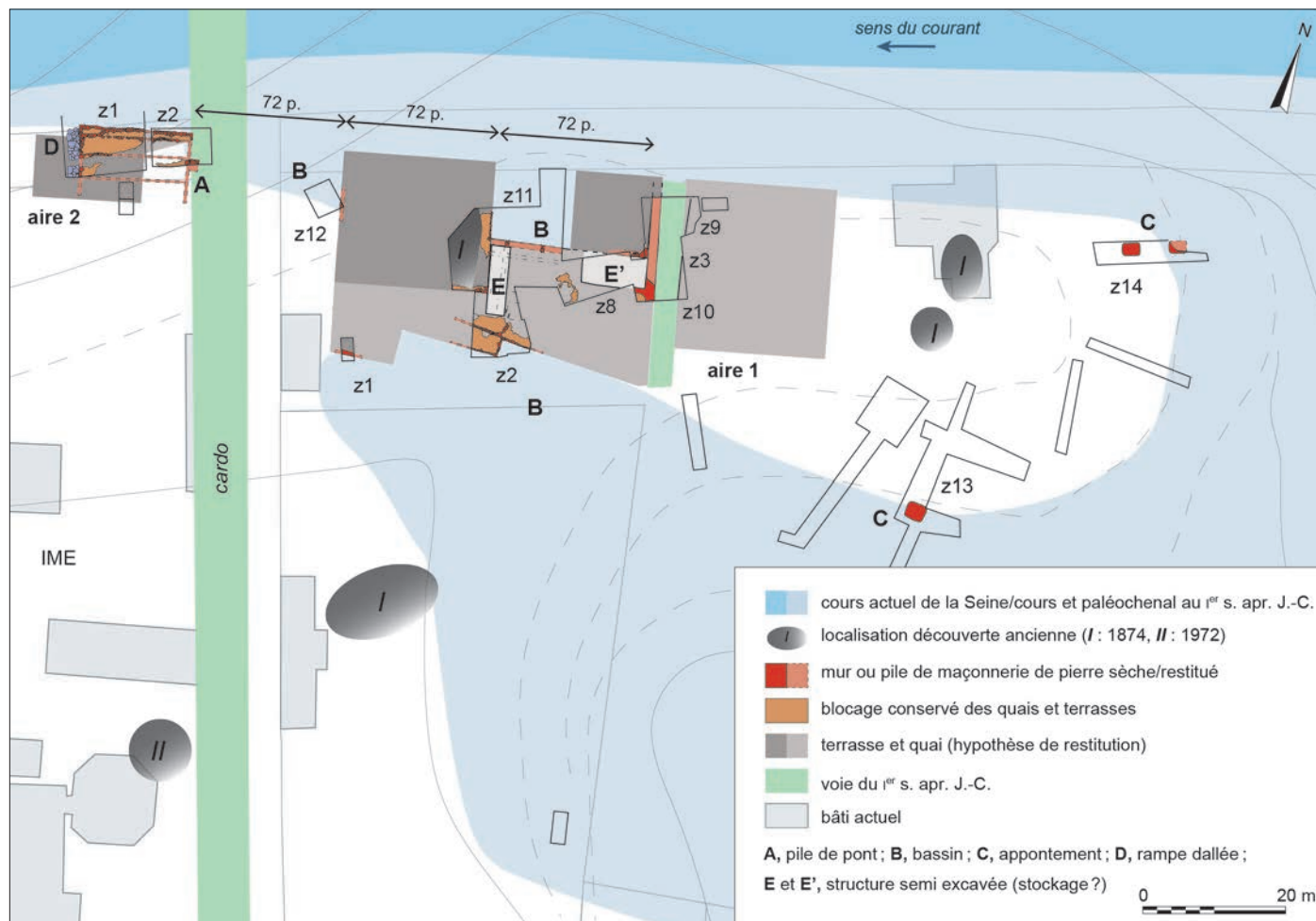


Fig. 4 – Plan du complexe portuaire du 1^{er} s. apr. J.-C. aux Mureaux (DAO : J.-M. Morin, Y. Barat, Service archéologique départemental des Yvelines).

délaissés de l'agglomération. Ainsi, à une quinzaine de mètres de la berge nord (zones 17 et 18), ont lieu d'abord des reconstructions assez sommaires, souvent érodées par la crue suivante, avant que le secteur ne soit abandonné. C'est en effet une simple couche de terre végétale qui se constitue après la quatrième crue et qui est scellée par la cinquième. Au contraire, à environ 50 m de la berge (zone 2), le bâti sur poteaux et sur solins est systématiquement reconstruit. Après la cinquième crue, ce secteur fait l'objet d'un remblaiement massif, qui le protège davantage des caprices du fleuve. Ce remblai, recouvert d'un sol de craie pilée et tassée de 0,50 m d'épaisseur moyenne, sert de base à la construction d'un grand bâtiment de stockage, abritant quatre silos dans la petite fenêtre fouillée. Aucun élément ne permet toutefois d'associer cet édifice à une activité commerciale portuaire.

Vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C., l'occupation commence à s'étendre, avec au moins un nouveau pôle sur la petite île faisant face à la première au sud, qui était demeurée au moins partiellement exondée lors des crues précédentes. Sur cette île ont été mis au jour, conservés seulement sur une centaine de mètres carrés, deux bâtiments perpendiculaires au fleuve, bordant sur leurs côtés sud et ouest un espace extérieur (fig. 4, aire 1, zones 3 et 9).

La maison sud est une construction quadrangulaire, sur sablières basses et poteaux porteurs aux sols de terre battue avec foyer sur radier de céramique similaire à ceux de l'autre île. On lui restitue une surface de 25 à 40 m², sur le modèle

des maisons de type III de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). Elle connaît cinq états, dont une reconstruction complète après un incendie. Seule la façade orientale du second bâtiment est conservée, ce qui ne permet de restituer ni son plan ni sa fonction. Il est d'abord construit sur poteaux plantés, puis sur un large solin de très gros blocs de calcaire (fig. 4, aire 1, zones 3 et 9). Le sol de l'espace extérieur, assimilable à une cour, est régulièrement rechargé d'argile, avec une activité marquée par une série de foyers sans aménagements particuliers. Dans son dernier état, un grenier sur quatre poteaux est édifié dans la cour, à l'angle des deux bâtiments (fig. 5).

LA RESTRUCTURATION DES DEUX ÎLES, INDICE D'UN PREMIER AMÉNAGEMENT PORTUAIRE AUGUSTÉEN ?

L'agglomération antique se développe sur la rive gauche dès le début de l'époque augustéenne, de part et d'autre de l'axe routier (11 et 36 rue de La Haye, IME), parallèlement à une forte restructuration des deux îles (Savina, Trombetta 1982 ; Gohin 2004 ; Barat 2007a). Bien que les fenêtres d'observation sur celles-ci soient très réduites, il est tentant d'associer le processus autant au développement de l'agglomération secondaire, qu'aux prémices d'un aménagement portuaire.



Fig. 5 – Les Mureaux : en haut et à gauche, gros blocs à l'angle des deux murs délimitant l'une des terrasses récupérée du port, construite à l'emplacement d'une des maisons antérieures et de son grenier sur 4 poteaux (aire 1, zone 3) (cliché : Y. Barat).

Sur l'île Belle, l'occupation se déporte vers l'aval, peut-être suite au déplacement du gué. Dans le dernier quart du 1^{er} s. av. J.-C., dans un secteur précédemment inoccupé et très proche de la berge occidentale (zone 15), est édifiée une première digue ou terrasse de protection des crues. Elle est délimitée par un mur grossier de pierres sèches posé sur le substrat. La plage est une zone de rejets (*terra nigra*, amphores Dressel 1B et Dressel 2-4, éléments de gobelets de type Aco et sigillée italique) et les remblais qui en découlent s'accumulent contre le mur jusqu'à le recouvrir. Sur cet emplacement est alors construit un premier bâtiment sur solin auquel s'adosse un appentis ouvrant à claire-voie au sud. Il est associé à une activité d'écaillage et de préparation des poissons pour leur commercialisation, matérialisée par la découverte de milliers d'écaillés voire de peaux entières conservées en place sur la plage et sur le sol de l'appentis, ainsi que de quelques mâchoires de cyprinidés. Deux alènes en os ont également peut-être servi à la fabrication ou la réparation de filets. L'homogénéité de la céramique (amphores Pascual 1 de Tarraconaise, sigillée lyonnaise et italique, gobelets d'Aco, *terra rubra* et *terra nigra* champenoise et de l'Ouest de la Gaule), ajoutée à 19 *asses* de bronze des colonies de Vienne (Isère) et de Nîmes (Gard) et à des *asses* à l'autel de Lyon datent le début de cette activité des dernières années du 1^{er} s. av. J.-C. L'appentis est ensuite remplacé par une nouvelle construction sur solins. Une activité bouchère y est matérialisée par d'importants épandages d'ossements : essentiellement des mâchoires inférieures et des crânes, coupés

longitudinalement, ainsi que des sabots, mais beaucoup plus rarement les ossements des parties charnues, vertèbres, côtes, ou omoplates. Sur un total de 1 185 restes déterminés (NR) et 102 nombre minimum d'individus (NMI), le bœuf est très majoritaire (87,20 % du NR, 69,60 % du NMI), suivi du porc (8,70 % du NR, 18,60 % du NMI) et des ovicapridés (2,90 % du NR, 5,90 % du NMI). Cheval et cerf sont attestés, mais chacun avec moins de 0,20 % du NR et 1,20 % du NMI.

Sur la partie orientale de l'île sud, aux Mureaux, est créée une rue. D'orientation nord sud, comme l'axe principal, elle entaille en partie les sols des maisons antérieures (voir *supra*, p. 349) afin de créer une pente artificielle descendant vers la rive sud de l'île et s'élevant vers la rive nord ; elle est restituée à 6 ou 8 m au nord de la zone fouillée (fig. 4, aire 1, zones 3, 9 et 10). Les premières strates de la chaussée sont constituées de recharges de sable gravillonneux alluvial et sont entaillées de profondes ornières. La voie est bordée à l'ouest par une importante construction, dont seul un large solin de pierre effondré a été reconnu dans l'emprise de la fouille. La restructuration de cette partie de l'île est également datée de la période augustéenne par un mobilier très homogène : amphore Dressel 2-4 italique, *terra nigra* et *terra rubra*, dont une assiette *Haltern* 72b des ateliers de Mourmelon en Champagne. Cette rue sera progressivement exhaussée et entretenue pendant toute l'utilisation du complexe portuaire au 1^{er} s. et jusqu'au début du 1^{er} s.

Un peu en contrebas, au sud-ouest de la chaussée et de ce bâtiment, une grande fosse d'extraction de sable alluvial est



Fig. 6 – Les Mureaux : pile de pont partiellement dégagée (chemin de Halage, aire 2, zone 2) (cliché : Y. Barat).

comblée vers 15-30 apr. J.-C. par un dépotoir contenant un abondant mobilier céramique (amphore, sigillée, *terra rubra*, *terra nigra*, céramique micacée).

Un élément pourrait en outre témoigner d'un premier aménagement de la berge nord de cette île. Il s'agit d'un alignement de trois poteaux, observé dans un étroit sondage à une quinzaine de mètres à l'ouest de la nouvelle rue, au pied d'un des quais d'une petite darse de la phase suivante. Ils sont implantés dans des dépôts alluvionnaires chargés en charbons flottés et fragments de céramiques très roulés et qui sont datés du début du premier quart du 1^{er} s. apr. J.-C. par des fragments de vases tonnelets en *terra rubra*, d'assiettes en *terra nigra*, et d'amphore de Bétique *Haltern 70*.

L'ÉDIFICATION D'UN ENSEMBLE PORTUAIRE EMPLOYANT MASSIVEMENT LA PIERRE AU MILIEU DU 1^{er} S. APR. J.-C.

SUR L'ÎLE BELLE

Vers 40-50 apr. J.-C., d'importants travaux, faisant un usage massif de la pierre sont réalisés sur les deux îles. Sur l'île Belle, une vaste terrasse haute de 2 m est construite et permet d'édifier le quartier artisanal à l'abri de nouvelles crues. Elle est restituée sur une surface d'au moins 100 x 50 m (5 000 m²), à partir de quatre fenêtres d'observation (fig. 3, zones 2, 4, 11 et 15). Ses remblais de terre et de pierre sont maintenus par un enrochement large de 6 à 8 m, avec des blocs de calcaire pouvant atteindre 2 m³. Cet aménagement imposant reprend peut-être une structuration générale de l'île mise en place au début du 1^{er} s. ; en effet, son mur occidental est installé pratiquement à l'emplacement du premier mur de digue ou de terrasse augustéen (zone 15). L'occupation proprement dite de la terrasse n'a pas fait l'objet de fouilles à ce jour. Cependant, à ses pieds, sur la grève (zone 15), les activités de boucherie et de préparation de poissons déjà attestées précédemment sont pratiquées jusqu'à la fin du 1^{er} s. Dans les 32 m² de la zone 15, les 2 233 restes osseux représentent un nombre minimum d'individus cumulés, pour l'ensemble du 1^{er} s., de 166 individus dont

115 bœufs, 28 porcs et 14 ovicapridés. Les artefacts retrouvés sur cette plage témoignent également de la pratique à proximité de quatre artisanats du feu : une activité potière, attestée par des fragments de petits cylindres et cônes en terre cuite pour le calage des vases dans le four ; une activité métallurgique, par la présence de nombreuses scories de fer ; une activité de tannerie par quelques tessons d'amphore de Lipari (Richborough 527) transportant de l'alun ; enfin, pour le milieu du 1^{er} s., une activité de verrier, avec la découverte dans une fosse dépotoir d'une loupe de verre, de fragments de creusets, de parois de fours et de scories (Barat 1985 ; 2007a ; 2007b ; Barat *et al.* 1990).

SUR L'ÎLE SUD

Sur l'île sud, la construction du complexe portuaire s'étend sur la quasi-totalité, voire sur tout l'espace disponible, soit au moins 30 x 110 m (3 300 m²) pour ses quais et terrasses et 50 x 160 m (8 000 m²) pour l'ensemble, avec une surface fouillée d'environ 1 000 m². Son implantation permet d'exploiter un bras actif et un bras mort du fleuve, de manière certainement très distincte si l'on considère l'aménagement de ses deux façades. Il n'est pas possible de préciser si le port s'étendait également sur la rive gauche elle-même, en l'absence de toute opération archéologique menée dans ce secteur. Le plus récent diagnostic, avec la réalisation de deux tranchées aboutissant à une quinzaine de mètres au sud de la berge, n'a cependant révélé qu'une fosse comblée par un abondant mobilier du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C., elle-même scellée par un épais remblai contenant des artefacts antiques (Durand 2010).

Le complexe portuaire est subdivisé en trois grandes parties par deux rues, celle créée au début du 1^{er} s. à l'est et, à 50 m environ en aval, l'axe principal nord-sud restitué à l'emplacement de l'actuelle rue des Gros-Murs et raccordé à l'île Belle par un pont (fig. 4). La chaussée n'a pas fait l'objet à ce jour d'observation archéologique, mais la coupe latérale d'une pile de pont a pu être étudiée. Cette dernière est aménagée directement contre l'extrémité d'un des quais, sans que l'on ait pu préciser les relations stratigraphiques des deux constructions, également posées sur les sables et cailloux grossiers de la berge. L'hypothèse de pieux de fondation n'a pas pu être vérifiée également, les deux structures n'ayant pas été démontées. Large de 1,50 m, la pile est conservée sur quatre assises faites de blocs de pierre de taille en calcaire, posés alternativement dans sa longueur puis dans toute sa largeur (fig. 6). Dans la Seine, l'arrachage d'une série de pieux en 1716 et l'observation d'autres en 1976 avaient été mentionnés, mais sans éléments de datation (Mémoire 1747 ; Barat 2007a).

En rive nord, la façade du port est rythmée par au moins quatre quais et terrasses artificielles et deux bassins, selon un module de 21,30 m (environ 72 pieds), au moins pour la section intermédiaire entre les deux rues. Plus à l'est, des constructions, et notamment un puits, ont été mentionnés lors de la construction d'une maison en 1874, maison encore en élévation aujourd'hui (Guégan de l'Isle 1880).

Deux sondages montrent l'orientation distincte des quais et des terrasses de la rive sud par rapport à la rive nord (fig. 4, aire 1, zones 1 et 2). La mention de constructions antiques en 1874 et 1972 de part et d'autre de l'axe principal nord-sud

de l'agglomération antique et sur l'emplacement du paléochenal (Savina, Trombetta 1982 ; Barat 2007a) semble indiquer son comblement et sa fermeture pour créer un grand bassin d'eau calme. Dans ce bras mort sont aménagés au moins deux apponements, constitués par des piles quadrangulaires de pierres sèches ancrées dans le sable alluvial, à faible distance de la rive (fig. 4, points C).

LES QUAIS ET BASSINS

Seul le quai à l'extrémité ouest (aval) du port a été fouillé sur toute sa longueur, soit 15,50 m ; quatre autres quais ont fait l'objet de sondages. Ce quai ouest est ancré dans un surcreusement de la berge et est conservé sur près de 1 m de haut. On ne doit sans doute pas restituer une élévation beaucoup plus importante, si l'on considère la nature des remblais d'abandon et de destruction fouillés à ses pieds, l'implantation au ^x^e s. sur sa surface de deux bâtiments sur poteaux, et le niveau de la voirie le recouvrant aujourd'hui (précédemment un chemin de halage). Ce quai est initialement large d'environ 8,50 m et est construit en 2 ou 3 caissons parallèles à la berge. Les parements des façades sont composés de gros et très gros blocs de calcaire et de grès grossièrement équarris et ajustés (fig. 7 et 8). Dans sa partie basse, le parement extérieur est jointoyé au mortier de tuileau et constitue ainsi la seule maçonnerie au mortier observée dans les parties fouillées de l'ensemble portuaire. Comme sur le site de Lazenay à Bourges (Cher), Rouen (Seine-Maritime) et Rezé (Loire-Atlantique)², deux emplacements de piliers de bois verticaux, enclavés dans la façade, sont conservés ; un aménagement similaire est observé aussi à l'emplacement d'un sondage sur un deuxième quai (fig. 4, aire 1, zone 12).

Les bassins sont restitués ouverts sur le fleuve et sont identifiés par l'accumulation de niveaux de vases fluviales et d'abondants rejets détritiques au pied des quais : céramique, huîtres, coprolithes... Bien que les observations archéologiques aient été très restreintes et sans prélèvements sédimentologiques, ils ne sont sans doute pas en eau toute l'année, leur grève étant alors facilement exploitable pour l'échouage de petites embarcations (fig. 9).

LES TERRASSES ET LEURS AMÉNAGEMENTS

Les terrasses ont une élévation moyenne conservée de 1,10 m, à laquelle il faudrait ajouter le platelage de surface dont la maçonnerie a été intégralement récupérée. Elles sont construites sur un remblai d'argile posé sur les sols antérieurs, parfois surcreusés, et les alluvions des berges. Ce socle assure ainsi une assise souple, solide et résistante sur laquelle d'épais remblais de pierres, d'argile et de terre sont maintenus par des murs larges de 1 à 2 m (fig. 5). Ceux qui sont en bordure du fleuve forment des quais et leurs parements sont alors de construction semblable à celle du quai ouest. De même, au moins une construction en caisson est attestée sur la façade sud (fig. 4, aire 1, zone 2 ; fig. 8b).



Fig. 7 – Les Mureaux : vue depuis l'ouest du quai occidental du port (chemin de Halage, aire 2, zones 1 et 2). Au premier plan, rampe dallée en pente douce vers la Seine (cliché : Y. Barat).

L'étude d'environ un tiers de la superficie (180 m²) de l'une des terrasses a mis en évidence l'aménagement de deux caissons rectangulaires laissés vides de 2,90 x 9,80 m et 4,50 x 9 m, bordés sur deux de leurs côtés par les murs des terrasses (fig. 4, points E et E'). Le socle d'argile forme directement le sol du plus étroit, mais il est recouvert d'une couche de craie damée pour le plus grand des deux. Une assez grande quantité de meules très usées, ainsi que des fragments d'objets métalliques trop détériorés pour être identifiés y ont été retrouvés. Ces deux aménagements sont donc les seuls indices des structures de stockage et d'entrepôts de l'ensemble portuaire. Quelques tambours de colonne et de pierre de taille dans les remblais, qui scellent la séquence de récupération, permettent néanmoins de proposer l'existence de bâtiments à portiques.

La datation de la phase de construction de l'ensemble portuaire s'appuie principalement sur deux éléments : d'abord, la présence d'une fibule à queue de paon type Riha 4.5.2/Feugère 19d dans le socle d'argile de l'une des terrasses (aire 1, zone 8), datée du deuxième quart du 1^{er} s. apr. J.-C. ; et ensuite le scellement stratigraphique, par la terrasse, de la fosse d'extraction de sable mentionnée plus haut et comblée par un dépotoir vers 15-30 apr. J.-C. L'utilisation du port tout au long de la seconde moitié du 1^{er} s. est caractérisée par un abondant mobilier rejeté aux pieds des terrasses dans les couches d'envasement des berges et des bassins. C'est notamment le cas du mobilier des premières couches de remblais au pied

2. Voir les contributions sur ces sites présentées dans ce même volume.

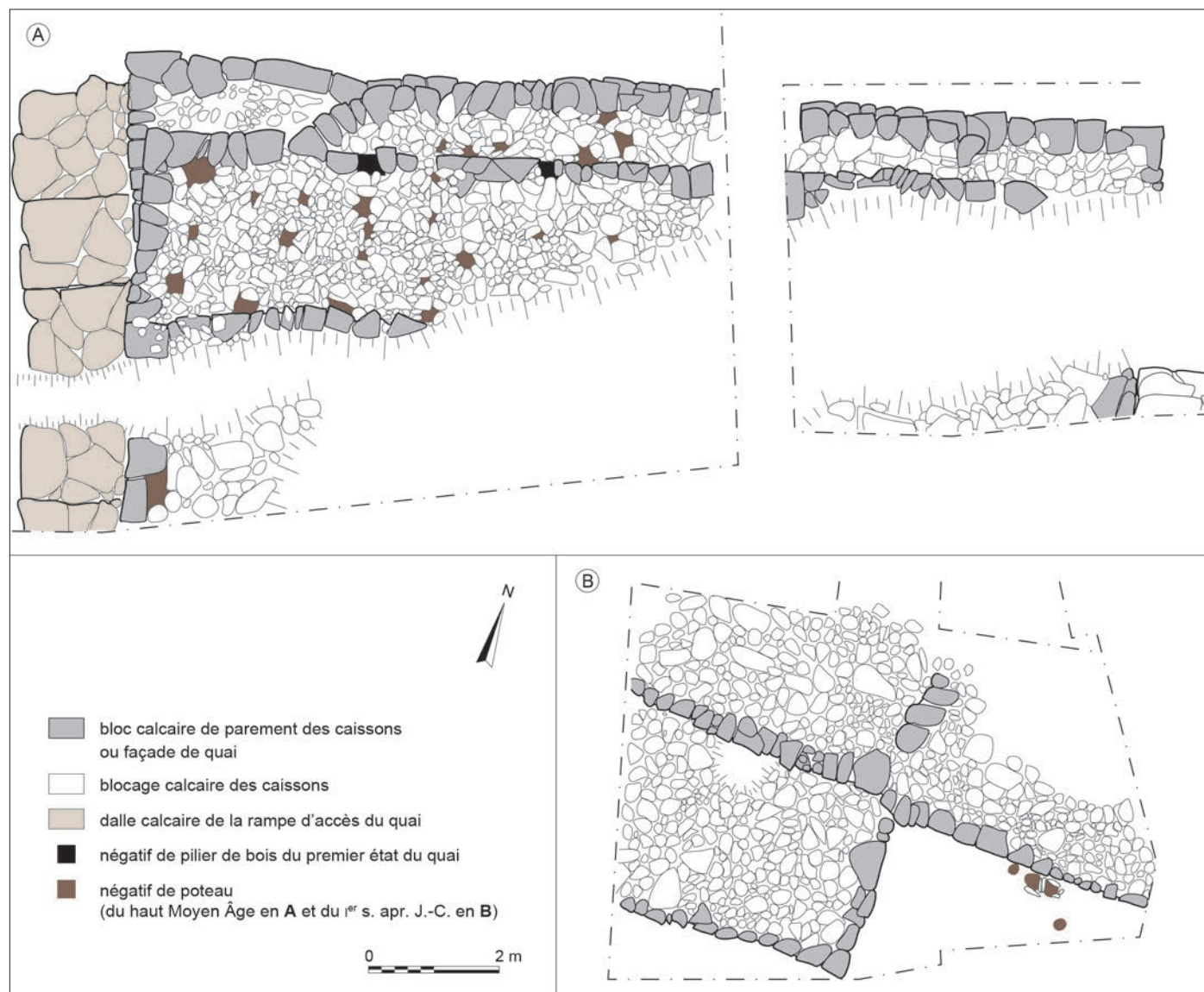


Fig. 8 – Les Mureaux : plans de détail, en pierre à pierre, des constructions en caissons des quais et terrasses : A, quai (aire 2) ; B, extension de la terrasse sud (aire 1, zone 2) (DAO : J.-M. Morin, Y. Barat).

de la terrasse sud (aire 1, zone 2) – sigillées Drag. 29, Ritt. 1, Drag. 27, gobelets globulaires à parois fines et surfaces sablées, parois fines du centre à décors de barbotine en épingle, ainsi que, contre la pile du pont, sigillées Drag. 29 et 35/36, gobelets à parois fines et surface sablée.

L'ÉVOLUTION DU COMPLEXE PORTUAIRE

Le port a connu plusieurs évolutions fonctionnelles qui ne sont qu'imparfaitement identifiées dans les fenêtres fouillées. Le plus étroit des deux caissons ouverts internes de la terrasse (voir *supra*, p. 353) (fig. 4, point E), est comblé durant le troisième quart du 1^{er} s. apr. J.-C. À cette période, sur la façade sud du port, la terrasse est agrandie sur 2,90 m de large par un nouveau caisson. Il est édifié sur un cône de rejets détritiques accumulés contre la terrasse et contenant notamment de la sigillée Drag. 35/36 et Drag. 37 de la Graufesenque, ainsi

qu'un sesterce de Vespasien³ (fig. 4, aire 1, zone 2 ; fig. 8 et 10). Une série de planches verticales, plantées dans la vase contre le nouveau parement, pourrait avoir eu pour but de le protéger lors des actions de chargement et de déchargement.

Sur la rive nord, la terrasse du quai occidental est elle aussi agrandie dans la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C., d'environ 1,20 m vers le fleuve par l'édification d'un nouveau caisson sur toute sa façade. Son parement est constitué de blocs plus grossièrement équarris que le précédent et des négatifs de poteaux et de piquets reconnus à sa base ont été interprétés comme des vestiges d'appontements. À la fin du 1^{er} s. ou au début du 2^e s., une partie de ces poteaux est retirée afin d'aménager, à l'extrémité occidentale du quai, une rampe en pente douce d'accès à la rive et au fleuve. Large de 1,60 m, elle est constituée de grandes dalles de calcaire assemblées par tronçons de 1,30 à 1,50 m de long (fig. 7 et fig. 8a).

3. 2026-1 : tête laurée à droite R/Rome debout à gauche tenant une victoire sur un globe et une haste C.419, RIC 443, frappé à Rome en 71-72.



Fig. 9 – Restitution de la façade nord du port du Haut-Empire des Mureaux (maquette : P. Laforest, Service archéologique départemental des Yvelines ; cliché : C. Thorel, Établissement public interdépartemental yvelien, Hauts-de-Seine, Service archéologique interdépartemental Yvelines – Hauts-de-Seine).

UN ABANDON PROGRESSIF DU PORT ENTRE LA FIN DU 1^{er} S. ET LE MILIEU DU 11^e S.

L'abandon du port s'effectue en plusieurs temps. Il semble débuter dans le dernier tiers du 1^{er} s. apr. J.-C. sur sa façade sud, dont la berge sert dès lors de dépotoir avant le comblement du reste du bras mort, que l'on situe entre la fin du 1^{er} s. et le milieu du 11^e s. avec des remblais de près de 2 m d'épaisseur. L'accès au fleuve n'est dès lors possible que sur le bras actif.

Au début du 11^e s., tandis que le quai ouest est équipé d'une rampe d'accès, les élévations et les assises de pierre font l'objet de récupérations, parfois jusqu'au socle d'argile, qui conserve les empreintes des blocs originels (aire 1, zone 8)⁴. Elles sont ensuite recouvertes, tout comme le bassin en façade nord, par des remblais hétérogènes comprenant de nombreux matériaux de démolition. Si un petit bâtiment sur poteaux (aire 1, zone 2) témoigne d'une certaine continuité de l'occupation, elle change alors de nature et la majeure partie du port semble servir de dépotoir jusqu'au moins au milieu du 11^e s.

La rampe dallée du quai ouest, non entretenue, est recouverte de plusieurs couches de vases fluviaux qui ont livré, notamment, un sesterce d'Hadrien très usé. Ces dépôts alluviaux



Fig. 10 – Les Mureaux : extension de la façade sud d'une des terrasses, par adjonction d'un nouveau caisson de pierre (aire 1, zone 2) (cliché : Y. Barat).

sont alors scellés par des gravats de démolition, puis par un remblai de pierres.

L'emplacement du port semble alors inoccupé jusqu'à la seconde moitié du 5^e s. Sur l'île Belle, il en est apparemment de même du faubourg artisanal, mais les vestiges d'un aménagement au moins ponctuel de sa rive nord ont été mis en évidence (fig. 3, zone 16 ; fig. 11). Il s'agit d'un mur de consolidation qui entaille les alluvions du 11^e s. et rectifie le profil de la berge. Il est épais

4. Cette récupération n'a cependant pas concerné l'intégralité des terrasses. Ainsi, au moins l'une d'entre elle a fait l'objet d'une récupération totale à la fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne (aire 1, zones 3 et 9) (Barat, Morin 1986).



Fig. 11 – Meulan, île Belle, l'aménagement de berge du IV^e s. partiellement effondré et vu en coupe (zone 16) (cliché : Y. Barat).

d'environ 1 m, conservé sur la même hauteur et sa façade est parementée de blocs de calcaire grossièrement équarris et liés, comme son blocage, par un liant argileux qui a livré de la sigillée d'Argonne (Barat *et al.* 1987 ; Barat, Morin 1988). Ce mur, observé dans un sondage, semble isolé. En effet, seule une vingtaine de tessons des III^e et IV^e s. ainsi qu'une imitation radiée d'*antoninianus* ont été retrouvées en position remaniée dans les niveaux médiévaux de l'ensemble des zones fouillées de l'île : il ne peut donc s'agir d'un nouvel aménagement portuaire.

*
* *

L'importance de la Seine est attestée dans le développement de l'agglomération dès sa création à La Tène C. Sa transformation profonde débute au cours du dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. avec le déplacement du cœur de l'agglomération sur la rive gauche. Mais, malgré quelques indices, on ne dispose à ce jour pas de preuve archéologique d'un port *stricto sensu* avant l'édification vers 40-50 apr. J.-C. du complexe sur l'île sud. Plusieurs éléments le caractérisent : son implantation par rapport au fleuve et dans la ville, son organisation, sa relative monumentalisation. Sa brièveté – à peine un siècle – interroge également.

Desservant la circulation terrestre et fluviale, l'installation sur une ancienne île permet d'exploiter directement le chenal principal de navigation fluviale, comme à Paris et Rouen pour la Seine, et à Orléans pour la Loire (Kruta, Tuffreau-Libre 1983 ; Lequoy pour Rouen et Courtois, Roux-Capron pour Orléans, dans ce volume). Mais cette situation permet également de bénéficier d'un grand bassin d'eaux calmes, à l'exemple des aménagements plus petits des *villae* du site de Lazenay à Bourges (Ferdrière 1977 ; Ferdrière, Marot, dans ce volume) et de Famechon (Somme) (Vermeersch 1981). On pourra ainsi le comparer au port de Bordeaux (Gironde) (Gerber 2010), mais aussi à l'agglomération de Pommerœul (Belgique), dont les structures portuaires exploitent, en amont et aval du centre urbain, à la fois des bras actifs et mineurs de la rivière Haine (De Boe, Hubert 1977 ; Brulet 2008, p. 312-318).

Cette conjugaison des deux agencements paraît très bien adaptée à cette partie du cours de la Seine. En effet, jusqu'au XIX^e s. et aux travaux de dragage et de création d'écluses intervenus alors, ce fleuve demeure, entre Paris et Rouen, par bien des points, comparable au cours de la Loire. Le chenal de navigation est sinueux et irrégulier, complexe par ses hauts-fonds lors des basses eaux entre juillet et septembre, et tout aussi difficile en période de crues entre novembre et avril (Le Sueur 1989). Dès lors, le bassin joue le rôle d'une darse méditerranéenne et l'ensemble favorise *a priori* le fonctionnement aisé du port sur une périodicité plus étendue dans l'année.

Mais son emplacement marque aussi l'importance de cet équipement dans la topographie urbaine. Le port, créé sur un ancien quartier d'habitation, est ainsi à l'interface entre le nouveau cœur urbain dans la plaine et l'ancien pôle d'occupation insulaire devenu un quartier artisanal. De même, son découpage par deux rues parallèles, dont l'axe principal nord-sud de la ville, participe à son intégration dans la trame urbaine.

Cette organisation tripartite et longitudinale au fleuve, avec une alternance régulière de quais, terrasses et bassins, facilite également la gestion fonctionnelle du complexe entre les quais et grèves des zones basses du port et les terrasses et entrepôts des zones hautes. En partie amont du port, le pendage accentué de la rue lors de l'édification des terrasses pourrait d'ailleurs lui donner une fonction complémentaire de cale. Cette rue, en tout cas, dessert les espaces intermédiaires de terrasses et d'entrepôts depuis les deux façades du port.

L'organisation rythmée des quais et bassin, particulièrement sensible en façade sur le bras actif de la Seine, confère aussi une certaine monumentalité à l'équipement, telle qu'on l'observe sur d'autres ports d'agglomérations comme Rezé, Bordeaux, Aizier (Eure), Londres (Grande-Bretagne) (Arthuis *et al.* 2010). L'emploi massif de la pierre contribue également à ce caractère imposant dans la construction, aussi bien des substructions que d'une partie au moins des élévations, comme en témoignent quelques pierres de tailles et tambours de colonnes dans les remblais de démolition. Le bois est employé, mais de façon minoritaire, surtout pour « armer » les façades des quais. Par ailleurs, aucun élément de remplissage ni déchet de taille n'a été identifié dans la construction des caissons, tandis que les roches employées, grès et calcaire, parfois de très grandes dimensions, ont dû être apportées majoritairement par voie d'eau. Il s'agit donc bien de commandes spécifiques pour l'édification du port, puis renouvelées pour les agrandissements des terrasses et des quais. Les seuls autres éléments connus à ce jour de la parure monumentale de l'agglomération romaine sont un bloc de bas-relief et le plan partiel des thermes levé en 1902, tous deux mal localisés (Barat 2007a, p. 270). L'équipement portuaire peut ainsi apparaître comme un manifeste des ambitions portées par les édiles qui président au développement de l'agglomération secondaire. On rappellera que la Seine forme par ailleurs ici l'un des limites de la cité des Carnutes.

L'importance de cet équipement n'empêche cependant pas le comblement de son bassin, qui débute à la fin du I^{er} s., puis l'abandon complet du port, qui s'achève au milieu du II^e s.

Deux éléments conjugués pourraient être à l'origine de ce délaissement. Aménagé dans un bras mort, fermé en aval, le bassin en façade sud du port ne pouvait que s'envaser naturellement. Par ailleurs, la reprise d'épisodes de crues importantes est caractérisée dès la fin du I^{er} s. apr. J.-C. et durant la première

moitié du II^e s. par des dépôts alluviaux qui viennent recouvrir la rampe dallée du quai ouest (aire 2, zone 2) et la berge de l'île Belle (zones 15 et 16).

Cependant, l'envasement et les crues ne peuvent suffire seules à expliquer cette déprise. Précédemment, pendant la période gauloise, l'île Belle a ainsi été réoccupée systématiquement après chaque épisode de crue, tandis que commencent à être bien documentées les différentes techniques utilisées par les ingénieurs romains pour faire face à ces deux risques, l'envasement des bras navigables et des bassins et l'inondation des berges (Alinne 2007). Les remblais qui recouvrent les terrasses du port pourraient d'ailleurs être une réponse pour protéger le reste de la ville de l'amplitude des crues, après l'abandon de cet équipement.

Aucun indice ne permet à ce jour de localiser un autre aménagement portuaire en aval pour l'agglomération. Dès lors, est-il possible qu'une autre agglomération voisine l'ait supplantée ? Dès 1990, Y. Barat proposait de lier sur le plan économique cet abandon à celui du faubourg artisanal de l'île Belle (Barat *et al.* 1990, p. 29). De nouvelles observations, effectuées dans le cadre de diagnostics archéologiques et conduites sur la partie de l'agglomération faisant face au port, à l'est de sa rue principale nord-sud, indiquent que cette déprise est plus importante encore. Après la phase d'extension et de développement de la première moitié du I^{er} s., le lotissement de toute la partie de l'agglomération faisant face au port semble se limiter à la proximité des rues. Les abords mêmes de la rive gauche paraissent également, comme le port et l'île Belle, abandonnés vers le milieu du II^e s. et recouverts également d'un épais remblai (Gohin 2004 ; Durand 2010). C'est donc probablement une rétraction plus importante de l'agglomération secondaire qui se produit à partir du début du III^e s.

Si les phénomènes d'abandon ou de rétraction urbaine sont bien documentés à partir de la fin du II^e s. et du début du

III^e s. (Cribellier 2016 ; Kasprzyk, Monteil dir. 2017), ceux de la première moitié du II^e s. sont plus rares. On mentionnera cependant, chez les Turons, l'abandon d'un quartier d'habitat et d'un ensemble balnéaire dans l'agglomération routière de Chanceaux-sur-Croisille (Indre-et-Loire) (Doyen, Dubois 2016) et, chez les Carnutes, la fin de l'agglomération d'origine laténienne de Saumeray (Eure-et-Loire) (Hamon 1998). À Orléans, également chez les Carnutes, la déshérence progressive de parcelles urbaines et d'entrepôts en périphérie orientale du cœur urbain commence dès le début du II^e s. tandis que les quartiers occidentaux ne sont abandonnés qu'à la charnière des II^e et III^e s. Ceci n'a pas empêché Orléans de devenir chef-lieu de la cité des *Aureliani* au Bas-Empire (Joyeux *et al.* 2016). Aux Mureaux, il ne s'agit également que d'une rétraction ; l'agglomération perdure pendant le Bas-Empire, selon des modalités qui nous échappent largement faute de véritables fouilles archéologiques dans les secteurs encore occupés (Barat, Morin 1989 ; Barat 2007a).

Pour autant, l'importance de l'axe fluvial et de son franchissement demeurent. L'ancien quartier portuaire est ainsi réinvesti dans la seconde moitié du V^e s. avec la construction de deux bâtiments et d'un fond de cabane. Entre les VI^e et VIII^e s., quelques trous de poteaux et du mobilier céramique, retrouvé principalement en situation résiduelle, attestent une continuité d'occupation (Barat, Van Ossel 2003). Mais c'est au IX^e s. qu'un *portus* protégé par un fossé défensif est édifié sur plusieurs des anciennes terrasses, avec au moins deux bâtiments sur poteaux construits en front de Seine, sur le quai occidental (fig. 8). Le déplacement en rive droite du pôle principal de l'occupation et du pouvoir, avec la création du comté de Meulan, constitue vraisemblablement la cause de l'abandon de ce *portus* au début du XI^e s. (Barat *et al.* 1990, p. 34-39 ; Barat 2007a).

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

| | |
|-------|---|
| Inrap | Institut national de recherches archéologiques préventives. |
| RACF | Revue archéologique du Centre de la France. |

SOURCES ANCIENNES

Mémoire 1747 : *Pièces, manuscrites et imprimées, concernant les ponts de Meulan (1727-1785) et diverses familles originaires de cette ville (1580-1798)* [URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b100348682>, mis en ligne le 11/03/2018].

Dubray : *Plan d'intendance de la paroisse des Mureaux*, 1783, 1/6944^c, Archives départementales des Yvelines, cote C45/25.

Guégan de L'Isle : *Station gallo-romaine des Mureaux, Canton de Meulan*, Plan aquarellé

sur support papier, Musée d'archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye, Centre des archives, fonds Paul Guégan, n° inv. BIB 12960, cote 2019004/3, 1889.

RÉFÉRENCES

- Allinne C. 2007** : Les villes romaines face aux inondations : la place des données archéologiques dans l'étude des risques fluviaux, *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, 13-1 [URL : <https://doi.org/10.4000/geomorphologie.674>, mis en ligne le 01/04/2009].
- Arthuis R., Guitton D., Monteil M., Mouchard J., De Peretti O. 2010** : Archéologie portuaire estuarienne entre Loire et Seine : principaux résultats et questions d'ordre méthodologique. L'exemple des sites antiques d'Aizier (Eure) et de Rezé (Loire-Atlantique), in Hugot L., Tranoy L. (dir.), *Les structures portuaires de l'arc atlantique dans l'Antiquité*, Bordeaux, Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 18), p. 61-82.
- Barat Y. 1985** : *Les Mureaux (78) résultats de la fouille de juillet 1985*, Rapport de sauvetage urgent, Versailles, département des Yvelines, 16 p.
- Barat Y., Morin J.-M. 1986** : *Les Mureaux (78) campagnes de sondages, juillet 1986*, Rapport préliminaire, Versailles, département des Yvelines, 38 p.
- Barat Y., Morin J.-M. 1987** : Meulan-Les Mureaux, campagnes 1985, 1986, *Connaître les Yvelines : histoire et archéologie*, 1, p. 21-25.
- Barat Y., Morin J.-M., Marcille C. 1987** : *Meulan-Les Mureaux (78) : les Mureaux, chemin de halage et 1 rue des Gros-Murs, Meulan Île Belle et Île du Fort*, Rapport des trois fouilles de sauvetage, Versailles, département des Yvelines, 85 p.
- Barat Y., Morin J.-M. 1988** : Meulan-Les Mureaux, juillet-octobre 1987, *Connaître les Yvelines : histoire et archéologie*, 3, p. 41-42.
- Barat Y., Morin J.-M. 1989** : Meulan-Les Mureaux, du bourg gaulois au port carolingien, permanence et mobilité de l'habitat, *Connaître les Yvelines : histoire et archéologie*, 2, p. 15-18.
- Barat Y., Morin J.-M., Trombetta P.-J. 1990** : *Un port de 2 000 ans aux Mureaux : des Gaulois à Charlemagne*, Catalogue d'exposition, 1990, Les Mureaux, Centre de documentation sur le patrimoine local, 90 p.
- Barat Y., Van Ossel P. 2003** : Les Mureaux, les Gros Murs (Yvelines) : un établissement en bord de Seine au ^ve s., in Ouzoulias P., Van Ossel P. (dir.), *L'époque romaine tardive en Île-de-France*, Paris, Dioecesis Galliarum (coll. Dioecesis Galliarum, document de travail, 6), p. 107-119.
- Barat Y. 2007a** : *Les Yvelines*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. Carte archéologique de la Gaule, 78), 429 p.
- Barat Y. 2007b** : L'île-Belle. Un quartier antique des Mureaux, in Trombetta P.-J. (dir.), *Meulan : histoires de quartiers, quartiers d'histoire*, Catalogue d'exposition en mairie de Meulan, 2007, Meulan-en-Yvelines, mairie de Meulan, p. 82-87.
- Barat Y., Laubenheimer F. 2013** : Importation et consommation du vin chez les Carnutes de La Tène finale à Auguste, in *Itinéraires des vins romains en Gaule, III^e-I^{er} siècles avant J.-C. : confrontation de faciès, Actes du colloque de Lattes, 30 janvier-2 février 2007*, Lattes, Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne, hors-série, 5), p. 287-294.
- Brulet R. (dir.) 2008** : *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, Racine, 621 p.
- Chausserie-Laprée J. 2005** : *Martigues, terre gauloise : entre Celtique et Méditerranée*, Paris, Errance (coll. Hauts lieux de l'histoire), 251 p.
- Cribellier C. (dir.) 2016** : *Agglomérations antiques en région Centre - Val de Loire, 106 notices archéologiques et synthèse*, Tours, RACF (coll. Suppl. à la RACF, 63), 482 p.
- Cribellier C. 2016** : Éléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions, in Cribellier C. (dir.) 2016, p. 23-71.
- De Boe G., Hubert F. 1977** : Une installation portuaire d'époque romaine à Pommerœul, Bruxelles, *Archaeologia Belgica*, 192, p. 22-30.
- Doyen D., Dubois J. 2016** : Chanceaux-sur-Croisille (Indre-et-Loire), in Cribellier C. (dir.) 2016, p. 255-262.
- Durand J.-C. 2010** : *Les Mureaux (Yvelines), 12-14 rue de La Haye*, Rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap Centre - Île-de-France, 48 p.
- Ferdière A. 1977** : Découverte d'un quai romain à Bourges Lazenay (Cher), in *Géographie commerciale de la Gaule, Actes du colloque de Paris, 1976*, Tours, université de Tours (coll. *Caesarodunum*, 12), p. 326-332.
- Gauthier M. 1986** : Aix-en-Provence (*Aquae Sextiae*) : Entremont, *Gallia*, 44-2, p. 375-379.
- Gerber F. 2010** : *Burdigala*, port d'estey, port de Garonne, in Hugot L., Tranoy L. (dir.), *Les structures portuaires de l'arc atlantique dans l'Antiquité*, Bordeaux, Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 18), p. 83-94.
- Gohin L. 2004** : *Les Mureaux (Yvelines), 11 rue de La Haye*, Rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap Centre - Île-de-France, 34 p.
- Guégan de L'Isle P. 1880** : Recherches préhistoriques de 1872 à 1879 dans le département de Seine-et-Oise : station gallo-romaine des Mureaux, canton de Meulan, *Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise*, 12, p. 372-274.
- Hamon T. 1998** : Saumeray – Le Bas des Touches, *Archéologie de la France – Informations*, Centre [URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/14015>, mis en ligne le 23/01/2015].
- Joyeux P., Jesset J., Canny D., Josset D., Vacassy G., Herment H. 2016** : Orléans du Haut-Empire à l'Antiquité tardive : limites de la ville et franges urbaines, in Besson C., Blin O., Triboulot B. (dir.), *Franges urbaines, confins territoriaux. La Gaule dans l'Empire*, Bordeaux, Ausonius (coll. Mémoires, 41), p. 109-138.
- Kasprzyk M., Monteil M. (dir.) 2017** : Dossier : agglomérations, *vici et castra* du Nord de la Gaule entre Antiquité tardive et début du haut Moyen Âge, *Gallia*, 74-1, 308 p.
- Kruta V., Tuffreau-Libre M. 1983** : Les fouilles de 1980 dans la salle « D » de la crypte archéologique et l'identification du mur de quai gallo-romain de la Cité, *Cahiers de la Rotonde*, 6, p. 7-34.
- Le Sueur B. 1989** : *La navigation en Basse-Seine au début du XIX^e siècle*, Conflans-Sainte-Honorine, Musée de la batellerie (coll. Cahiers du Musée de la batellerie, 25), 38 p.
- Py M., Duval P.-M., Columeau P. 1978** : *L'oppidum des Castels à Nages, Gard : fouilles 1958-1974*, Paris, Éditions du CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, 35), 364 p.
- Savina S., Trombetta P.-J. 1982** : *Cent ans d'archéologie aux Mureaux*, Catalogue d'exposition, 1982-1983, Les Mureaux, Ville des Mureaux, 59 p.
- Vermeersch D. 1981** : Le site archéologique du marais de Famechon (Somme) : bilan provisoire, *Cahiers archéologiques de Picardie*, 8, p. 147-156.